

<b>Zeitschrift:</b>	Annales fribourgeoises
<b>Herausgeber:</b>	Société d'histoire du canton de Fribourg
<b>Band:</b>	3 (1915)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Notre-dame de compassion et le couvent des frères capucins de Bulle [suite et fin]
<b>Autor:</b>	Cottier, P. Athanase
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-818088">https://doi.org/10.5169/seals-818088</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

NOTRE-DAME DE COMPASSION  
ET LE  
COUVENT DES FRÈRES CAPUCINS DE BULLE

par le P. ATHANASE COTTIER, de Bellegarde, O. M. C.

*(Suite et fin).*

---

TROISIÈME PARTIE

I. LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE COMPASSION  
DEPUIS L'ARRIVÉE DES CAPUCINS (1665)  
JUSQU'A NOS JOURS.

Lorsque, en 1665, la chapelle de Notre-Dame fut provisoirement cédée aux capucins, il ne s'y trouvait qu'un autel ; celui-ci fut remis en bon état en cette même année 1665<sup>1</sup>.

A la même date encore, il fut procédé à une première réparation du sanctuaire ; elle consista à remplacer, par des tuiles, les bardeaux qui recouvriraient la toiture de la chapelle<sup>1</sup>.

En 1666, vers la fin du mois de mai, eut lieu une seconde réparation : les pèlerins devenant toujours plus nombreux, l'agrandissement de la chapelle s'imposait. A la suite de cet agrandissement, le sanctuaire eut trois autels et sept confessionnaux. Noble dame de Forel, sœur du seigneur de Cuquerens, alors préfet de Corbières, paya une partie des dépenses par un don de deux cents écus ; noble seigneur Reyff, jadis bailli de Grandson, donna cent écus ; le reste des frais fut couvert par des charités ; les charrois furent faits par des habitants des communes de Bulle, Broc, Riaz, La Tour-de-Trême<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Arch. du couv. : Ms. « Origines du couv. »

La sacristie fut entièrement reconstruite et le tabernacle de la chapelle remplacé en 1672<sup>1</sup>.

Deux nouveaux confessionnaux furent installés dans le sanctuaire en 1676, l'un derrière le maître autel, l'autre à la sacristie<sup>1</sup>.

Il est d'usage, chez les capucins, d'ériger une croix sur l'emplacement choisi pour la fondation d'un nouveau couvent. A Bulle, les Pères n'ayant été admis définitivement qu'en 1679, la cérémonie de l'érection de la croix eut lieu la veille de la Toussaint de l'année 1766, sous le gardiennat du Père Herménégile<sup>1</sup>. Lors de la construction du hangar servant de remise aux pompes de la ville, la croix fut éloignée. Plus tard, elle vint couronner le faîte du portique actuel de l'église.

« A l'époque de la cession de la chapelle aux capucins, vingt-deux ans venaient de s'écouler depuis l'installation des religieux à Bulle. Leur zèle avait produit de féconds résultats pendant ce court laps de temps. Le sanctuaire de Notre-Dame de Compassion ne suffisait plus à contenir les flots de peuple qui se pressaient au pied de l'autel miraculeux. Les Pères résolurent donc d'agrandir la chapelle et reçurent du Gouvernement l'autorisation *ad hoc*, le 27 janvier 1688. Les travaux, dirigés par Jacques Ræmy, bailli de Bulle, durèrent un peu plus d'une année, et l'église devint ce qu'elle est encore aujourd'hui : les importantes réparations entreprises plus tard n'ont rien changé à son style. »<sup>2</sup>

A l'occasion de ces travaux, le Père Janvier, Gardien du couvent, prit un arrangement avec le Gouvernement au sujet d'un legs fait par les frères Dey, en faveur de la construction<sup>1</sup>.

En même temps que la chapelle, on construisit le chœur intérieur où les religieux se réunissent pour leurs exercices spirituels<sup>1</sup>.

## II. CESSION DE LA CHAPELLE AUX CAPUCINS.

« Pour récompenser le zèle avec lequel les religieux poursuivaient l'œuvre de dom Mossu, le vénérable clergé et la bourgeoisie offrirent aux capucins tous leurs droits et prétentions sur la chapelle. Mais, comme la règle des Frères Mineurs exclut toute

<sup>1</sup> Arch. du couv. : Ms. « Origines du couv. »

<sup>2</sup> Brochure : « Chapelle de Notre-Dame de Compassion », p. 24-25.

propriété, le clergé et la bourgeoisie, en novembre 1687, céderent la chapelle au nonce apostolique et à ses successeurs, à la condition expresse de n'en confier l'administration qu'aux seuls Pères capucins de la province suisse.

« Dans les actes juridiques contenant le texte de la cession, nous trouvons plusieurs clauses réservant certains droits au clergé et à la bourgeoisie de Bulle. Indiquons les plus intéressantes :

« 1. — Le vénérable clergé se réserve de pouvoir célébrer au grand autel de la dite église de Notre-Dame de Compassion, une messe solennelle et une privée, le jour de la fête de Compassion, de saint Théodule et les autres jours déterminés par les fondations. — Actuellement encore, le vénéré pasteur de la paroisse, en vertu de ce droit, officie à la chapelle le jour de la fête de Notre-Dame de Compassion, fixée au vendredi avant les Rameaux, selon rescrit de la Sacrée Congrégation de Concile, en date du 27 novembre 1672. La bourgeoisie avait même fait des démarches dans le but d'obtenir l'autorisation de chômer cette fête.

« 2. — Si, dans la révolution des temps, les Pères Capucins venaient à quitter Bulle, les contractants rentreraient en possession de leurs droits.

« 3. — Les dons en or ou en argent, remis spécialement pour l'ornementation du sanctuaire, seront rigoureusement affectés à cet usage.

« 4. — Enfin l'acte d'acceptation du nonce apostolique détermine tout particulièrement l'emploi du produit des *troncs* de la chapelle. Les offrandes, déposées dans le *tronc du coin de l'autel miraculeux*, seront affectées *aux besoins du culte dans la chapelle*. (Ce tronc fut placé, plus tard, à la grille qui ferme l'entrée du chœur). Actuellement, c'est le Père Gardien qui recueille ces dons et en rend compte au très réverend Père Provincial, représentant la nonciature dans cette affaire.

« D'autre part les offrandes faites au *tronc placé au bas de l'église* près de la porte d'entrée, appartiennent à la *bourgeoisie*, chargée de l'entretien de la chapelle. »<sup>1</sup>

*Remarque.* — Cette clause a été modifiée à l'occasion de la séparation des biens de la commune et de la paroisse de Bulle. Le

<sup>1</sup> Broch. : « Chap. de N.-D. de Comp. », p. 22-24.

conseil paroissial de Bulle, dans sa séance du 31 août 1904, a chargé le caissier paroissial de recueillir le produit du tronc dont il s'agit et de le capitaliser pour être mis à la disposition du couvent pour l'entretien et les réparations de la chapelle<sup>1</sup>.

### III. CONSÉCRATION DE LA CHAPELLE ET DES AUTELS.

La dite cession fut acceptée, par le nonce apostolique, le 27 novembre 1687. Elle le fut par l'évêque du diocèse le 1<sup>er</sup> décembre 1687 ; par la bourgeoisie de Bulle, le 11 janvier 1688, enfin, par le Haut Sénat de Fribourg, le 27 janvier de la même année<sup>2</sup>.

Les signataires représentant le clergé et la communauté de Bulle furent les suivants :

Dom Claude Michel, professeur en s. Théologie, Docteur dans les deux droits, curé et doyen de Bulle ; dom François Tentherey ; dom Jean-Pierre Sudan ; dom Joseph Alex, Docteur en Théologie ; Jean-Gaspar Gady, bailli de Bulle ; Jean Ardieu, lieutenant du bailli ; Claude Michel, banneret.

Dès que, en 1666, le sanctuaire fut doté de trois autels, l'autel de Notre-Dame de Compassion fut fréquemment mis à la disposition des prêtres étrangers qui se rendaient en pèlerinage à Bulle<sup>1</sup>.

Quand on construisit le chœur intérieur, on y dressa aussi un autel qui fut consacré en même temps que les autels de la chapelle ; cet autel devait être à la disposition des frères du couvent. À partir de l'année 1692, mais pas auparavant, l'autel du chœur intérieur fut surmonté d'un tabernacle dans lequel on conserva le saint Sacrement. Les saintes espèces se trouvaient ainsi dans deux tabernacles différents du même sanctuaire, ce qui donnait lieu à différentes difficultés ; aussi les supérieurs provinciaux mirent fin à cet usage par décret du 24 août 1772<sup>3</sup>.

Le 14 du mois d'août 1689, la chapelle, avec ses quatre autels,

<sup>1</sup> Arch. du couv. : Lettre au P. Gardien. <sup>2</sup> Arch. du couv. : Mns.

<sup>3</sup> Arch. du couv. : Mns. « Origines du couv. »

fut consacrée par Mgr Pierre de Montenach, évêque de Lausanne. A titre documentaire et intéressant, nous tenons à publier la traduction de l'acte de consécration rédigé en latin<sup>1</sup>.

« Nous Pierre, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, évêque de Lausanne, à tous ceux qui liront les présentes, salut dans le Seigneur.

« Nous notifions à tous et à chacun, présents et futurs, qu'en l'année du Seigneur 1689, le 14 du mois d'août, à la pieuse et humble requête des R.R.P.P. Capucins du couvent de Bulle, par la grâce de Dieu le tout-puissant, Nous avons béni, sanctifié et consacré leur église, sise dans notre diocèse, sous le patronage de la B. et miraculeuse V. Marie de Compassion et de S. Théodule, église construite et ornée décentement et convenablement, et de plus, le même jour, quatre autels édifiés d'une manière convenable, à savoir : le premier sous le vocable de la B.V. miraculeuse de Compassion et de S. Théodule ; le second, du côté de l'épître, sous le vocable de S. Antoine de Padoue ; le troisième, du côté de l'évangile, sous celui de N. séraphique P.S. François ; et enfin, dans leur chœur, un quatrième autel, sous le vocable du B. Félix, capucin les nobles et honorables citoyens et habitants de la ville de Bulle, canton de Fribourg, ayant promis le maintien de l'église ci-dessus désignée. Comme d'usage, Nous avons renfermé, dans les autels, des reliques de saints martyrs, à savoir : des saints Innocent, Pie, Modeste, Faustus, Apollonius, Vincent, Claire et Colombe. De plus, Nous avons accordé une indulgence d'une année à tous les fidèles de l'un et l'autre sexe qui furent présents à la dédicace de la dite église ; Nous avons accordé une indulgence de 40 jours aux fidèles qui feront la pieuse visite de cette église le jour anniversaire de sa dédicace fixé, sur les instances des révérends Pères, au dernier dimanche du mois d'août. Furent présents... Jean-Daniel Reiff, chanoine de la collégiale église de S. Nicolas, ainsi que les doyens ruraux Claude Michel de Bulle et Jean Duding d'Hauteville, de même que le vénérable clergé de Bulle ; parmi les laïques se trouvaient : très illustre S. Nicolas Maillard Sénateur de Fribourg, les très honorables Messieurs les préfets de Bulle : Jacques Ræmy ; de Gruyères : Jacques Alt ; de Vuippens. Béat Jacques Techtermann ; de Vaulruz : Jacques Py-

<sup>1</sup> Arch. du couv., parchemin.

thon ; assistait, de plus, toute l'honorable bourgeoisie de Bulle. Pour que la réalité et la connaissance de ce fait passe plus facilement à la postérité, Nous voulons non seulement que tout ceci soit inscrit dans un livre à conserver aux archives de l'Evêché, mais encore que, sur la demande expresse du R.P. Générosus, capucin fribourgeois, Gardien, et des Pères de tout le monastère et couvent précité, leur soit expédié ce document que Nous avons fait faire et que Nous avons muni de Notre propre signature et de Notre sceau.

« Donné à Fribourg en notre résidence, le 31 août 1689. »

Pierre, évêque de Lausanne.

L. S.

J. Dugo Secrét. Episcop.

Le maître-autel, consacré en 1689, fut remplacé, en 1692, par l'autel actuel. « Fort estimé au point de vue de l'art, il est dû au ciseau d'un pieux artiste, Pierre Ardieu, de Bulle, qui y travailla pendant deux ans. Il ne fit payer que le travail de deux ouvriers ; personnellement, il n'accepta aucune rétribution. Cet autel miraculeux a été consacré par Mgr Pierre de Montenach, le 11 juillet 1692. Le vocable et les reliques sont les mêmes que lors de la première consécration<sup>1</sup>.

Voici quelques notices sur les quatre autels de la chapelle :

« *Le maître-autel* ». Le journal « *La Vierge* » en donnait en 1862, la description suivante : « Le maître-autel est tout en bois et d'un style très singulier. Le fond est blanc, imitant le marbre de Paros, mais avec profusion d'arabesques, de ciselures et d'autres ornements dorés. Quatorze niches contiennent chacune une statue ou groupe de statues de toute grandeur, dont la principale représente la sainte Vierge tenant entre ses bras son divin Fils descendu de la croix. On distingue aussi saint Joachim et sainte Anne, sainte Madeleine et sainte Véronique, saint Joseph et saint Jean l'Evangéliste, saint François d'Assise et sainte Claire, saint Nicolas, patron de Fribourg et saint Théodule, évêque du Valais second patron de la chapelle. Enfin, aux deux angles supérieurs de l'autel, il y a deux statues de l'archange saint Michel et de saint Georges, qui tiennent, terrassés sous leurs pieds, de noirs dragons aux figures menaçantes. Toutes ces statues sont coloriées

<sup>1</sup> Arch. du couv. : Parchemin.

ou recouvertes d'or. L'ensemble offre un aspect imposant et splendide... On ne peut que rendre grâce au R.P. Marcel (de Dom-pierre), d'avoir eu l'heureuse idée de restituer à l'autel de Notre-Dame de Compassion sa primitive splendeur. La ville de Bulle vient d'être dotée d'un monument artistique qui fera l'admiration des touristes et qui réjouira certainement les pieux pèlerins de Notre-Dame de Compassion».

« *L'autel de saint François d'Assise*, du côté de l'Evangile : il a été construit, en partie, aux frais de M. de Forel, de Cuquerens, près de Bulle. M. de Forel donna 100 écus. Cet autel, comme celui de saint Antoine, coûterent chacun 200 écus de bonne monnaie.

« *L'autel de saint Antoine de Padoue*, du côté de l'épître, est dû entièrement à la générosité de François de Boccard, de Vuippens et de Fribourg.

« Deux grands reliquaires ornent les autels latéraux ; c'est un don d'un pieux magistrat, Tobie Vögeli, de Fribourg, qui a remis à la sacristie plusieurs autres reliquaires de plus petite dimension.

« *L'autel du chœur intérieur* : il est tout-à-fait conforme à la pauvreté séraphique. On sait que le chœur intérieur est destiné aux offices des religieux.»<sup>1</sup>

#### IV. DIVERSES RÉPARATIONS FAITES A LA CHAPELLE.

Les premières réparations furent faites par le Père Herménégilde, de Rue, en 1758. Sous son prédécesseur, le Père Ursicinus, de Porrentruy, on avait refait la table de communion et dallé le fond de la chapelle et du chœur. Lors de cette réparation, la commune de Bulle, qui avait fourni les pierres, réserva que les religieux ne fussent plus enterrés dans la chapelle. Le Père Herménégilde fit les premières réparations vraiment importantes ; elles furent très coûteuses ; la bourgeoisie de Bulle qui, lors de la consécration de la chapelle, assuma la charge du maintien de l'édifice, donna une somme assez importante pour ces travaux ; le reste fut fourni par la charité des fidèles. Les travaux concernèrent par-

<sup>1</sup> Broch. : « La Chap. de N.-D. de Comp. », p. 26-28.

ticulièrement les fenêtres de la chapelle et du chœur, le plancher de la nef, la chaire qu'on fit, malencontreusement, recouvrir d'une couche de peinture, et la porte de la chapelle qui subit le même sort<sup>1</sup>.

La cloche servant à appeler les religieux aux exercices de piété (chœur intérieur), ayant été fêlée, fut refondue en 1739, et baptisée le 31 mars de la même année par Mgr Claude Antoine Duding. Le parrain fut Charles Banderet, de Fribourg, et la marraine, veuve Buman, née Gachet<sup>2</sup>.

La grille qui ferme l'entrée du chœur de la chapelle a été faite par Pierre Curton, de Bulle. Pierre Curton, fils de François, a été baptisé le 19 octobre 1620. Nous pouvons donc admettre que la grille a été faite lors de l'agrandissement de la chapelle, en 1666. En 1756, cette grille fut consolidée et peinte<sup>3</sup>.

Des sommes importantes furent affectées, en 1884 et en 1885, à la restauration de la sacristie et au remplacement des anciens vitraux complètement délabrés<sup>4</sup>.

En 1902, il y eut encore d'importants travaux exécutés à la chapelle et à la sacristie ; de plus, les autels latéraux, la chaire et la porte de la chapelle furent dégagés de la peinture dont ils avaient été recouverts en 1758<sup>4</sup>.

De nouvelles restaurations furent faites à la chapelle en 1905, date à laquelle on fit la tribune et plaça une partie des ex-voto le long des murs du pieux sanctuaire<sup>5</sup>.

Le tabernacle fut refait, en partie, et remis très heureusement en son état premier, en 1908<sup>4</sup>.

## V. LES BIENFAITEURS DE LA CHAPELLE MIRACULEUSE.<sup>5</sup>

Lorsque, en 1665, les Pères capucins furent appelés par le vénérable clergé et la bourgeoisie de Bulle, à la desservance de

<sup>1</sup> Arch. du couv. : Ms.

<sup>2</sup> » » Cahier « Ab haeresi absoluti », p. 91.

<sup>3</sup> » » Comptes de la Sacristie. Brochure : « La chap. de N.-D. de Comp. », p. 28.

<sup>4</sup> Arch. du couv. : Comptes du couvent ; Comptes de la Sacristie.

<sup>5</sup> » » Ms. du P. Séraphin Collaud.

la chapelle de Notre-Dame de Compassion, ce sanctuaire attendait déjà depuis longtemps un agrandissement proportionné au concours toujours croissant des fidèles. Nous avons mentionné, plus haut, les communes qui se dévouèrent tout particulièrement lors de cet agrandissement.

Nous tenons, de plus, à citer les noms des personnes qui se sont le plus signalées par leur charité en faveur de la chapelle miraculeuse.

*M. Sébastien Paris*, bourgeois de Bulle. — Pour faciliter l'agrandissement du sanctuaire, il fit généreusement le sacrifice d'une maison et de deux petites granges qui masquaient totalement la chapelle. A peine a-t-il pu se résoudre à accepter un faible dédommagement que lui offrit la bourgeoisie de Bulle.

*Remarque*. — La famille Paris, à laquelle appartenait cet insigne bienfaiteur, est actuellement éteinte ; elle a donné le Père Calixte à l'Ordre des capucins.

*Emilie de Forel*, de Cuquerens. — Cette noble et pieuse demoiselle, providence de tous les malheureux de la contrée, a voulu contribuer par deux cents écus à l'agrandissement de la chapelle. Chaque jour, à peu près, elle y faisait une visite.

*Reyff*, de Lentigny, ancien bailli de Grandson. — Dans une circonstance fort critique, qui faillit lui coûter la vie, il implora la protection de Notre-Dame de Compassion, par laquelle il fut visiblement protégé. En témoignage de reconnaissance, il donna cent écus pour le même agrandissement de la chapelle.

*Claude et Joseph Dey*, bourgeois de Fribourg. — Ces deux frères dont la grande piété égalait la fortune, donnèrent trois mille écus aux Pères Capucins de Bulle, à la condition d'appliquer trois mille messes pour eux et leurs parents. L'excédent de la rétribution ordinaire devait être affecté ou à l'agrandissement de la chapelle, ou à la construction du couvent. L'excédent fut réellement utilisé pour l'agrandissement de la chapelle, ainsi que le démontre la supplique adressée à l'Etat par le R.P. Janvier, provincial<sup>1</sup>.

*M. de Forel*, de Cuquerens. — Pour témoigner sa reconnaissance envers Notre-Dame de Compassion, il contribua largement à l'érection de l'autel de saint François. Pour perpétuer,

---

<sup>1</sup> Arch. du couv. : Mns.

dans sa famille, le souvenir d'une faveur toute spéciale, qu'il avait obtenue par l'intercession de la Mère de Compassion, il fit placer à l'autel de la chapelle domestique de Cuquerens, un tableau représentant saint François d'Assise et l'ancienne chapelle de Notre-Dame de Compassion.

*Dame de Forel, née Gasser, de Fribourg.* — Pendant l'agrandissement de la chapelle, elle se rendit en pèlerinage à Bulle avec toute sa famille. En témoignage de sa tendre et filiale piété envers la Mère de Dieu, elle donna deux cents écus pour l'agrandissement de son sanctuaire.

*François de Boccard, de Vuippens et Fribourg.* — La chapelle miraculeuse doit à sa piété l'autel de saint Antoine de Padoue. Sa famille, qui donna le Père Massé à l'Ordre des capucins, fit encore plusieurs autres donations à la chapelle miraculeuse.

*Pierre Beaud, bourgeois de Fribourg.* — Par dispositions de dernière volonté, il légua cent quarante écus à la chapelle de Notre-Dame des Douleurs. Ce legs pie devait être capitalisé, et l'intérêt servir à l'alimentation de la lampe du sanctuaire. — Comme les capucins ne pouvaient, en vertu de leur règle, accepter de legs à capitaliser, la bourgeoisie de Bulle s'en chargea. Elle s'est, en outre, engagée à payer annuellement vingt petits écus et quinze batz pour l'alimentation de la lampe en question. Elle s'est consciencieusement acquittée de cet engagement jusqu'en 1805, année fatale du grand incendie de cette ville.

*Tobie Fégely, de Fribourg.* — Ce digne et religieux magistrat se rendait annuellement en pèlerinage à Bulle. Il fit faire les deux grands reliquaires des autels latéraux et quelques autres plus petits reliquaires pour l'ornementation de l'autel miraculeux. Sa famille a donné le Père Balthasar à l'Ordre des capucins.

*Un bourgeois de la ville de Fribourg, qui a voulu garder l'anonymat, fit remettre cent écus pour l'achat d'une lampe en argent.* Cette lampe devait être placée devant l'autel miraculeux.

*André Brun et Anne-Marie, née Fégely, son épouse, de la Franche-Comté, dotèrent aussi la chapelle d'une lampe en argent.*

*Pierre Gottrau, de Fribourg, bailli de Bulle.* — Cet homme auquel les Pères capucins sont redevables de leur établissement à Bulle, gratifia également la chapelle d'une lampe en argent, comme souvenir des douces consolations qu'il avait puisées dans ce sanctuaire pendant son séjour à Bulle.

*Marguerite Gottrau*, née Weck, épouse du précédent. — Elle avait la chapelle en telle affection, qu'elle voulut laisser un souvenir impérissable de son attachement à ce sanctuaire. A peine rentrée à Fribourg, elle ouvrit une souscription en faveur de la chapelle de Notre-Dame de Compassion. La ville de Fribourg qui, par l'intercession de Notre-Dame de Compassion, venait d'être protégée dans deux incendies récents, saisit avidement l'occasion de lui payer le tribut de sa reconnaissance. Avec le produit de la souscription, elle dota la chapelle d'un ostensorio fort estimé et de quelques autres objets d'ornementation. L'ostensorio a été fait par l'orfèvre Wolfgang-Damien Muller, de Fribourg en 1725.

*Madame la duchesse de Monbozon*. — Guérie radicalement d'une maladie qui avait résisté aux efforts des plus habiles médecins, elle dota l'autel miraculeux de six chandeliers en argent.

*Le Père Procureur de la Valsainte*. — Ayant recouvré la vue qu'il avait perdue par suite de maladie, il vint remercier Notre-Dame de Compassion, qu'il avait invoquée et dont il avait été exaucé. Il dit la sainte messe à l'autel miraculeux, et fit don d'un calice, pour perpétuer le souvenir de ce bienfait.

*Dame Wild, née Gottrau*, de Fribourg. — Le jour même de son mariage, elle se rendit à Bulle avec son époux. Sa première visite fut pour la chapelle de Notre-Dame de Compassion, où, tant de fois déjà, elle avait puisé d'ineffables consolations. Elle offrit à l'autel miraculeux le voile qu'elle avait porté le matin pour recevoir la bénédiction nuptiale.

*Mademoiselle Anne-Marie Musy*, de Romont, donna un voile estimé à 46 écus.

*Pierre Curton*, de Bulle, maréchal ferrant. — Il se chargea de la confection de la grille de la chapelle pour la minime somme de cinq écus ; il se contenta de demander le prix des matériaux.

*Pierre Ardieu*, bourgeois de Bulle. — Ce religieux artiste travailla gratuitement pendant deux ans à la confection de l'autel de Notre-Dame de Compassion. Il ne demanda que le prix des matériaux et le salaire de ses ouvriers. Cet autel ne coûta que 375 écus et deux batz de bon aloi. — Voici le compte porté par Pierre Ardieu<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Arch. du couv. : Mns., et mns. du P. Séraphin Collaud.

Pour deux domestiques menuisiers, pendant deux ans, à 14 batz et deux sols par semaine : 50 écus 9 batz.

Pour nourriture et entretien, à six batz par jour : 118 écus 8 batz.

Item pour un autre domestique, à 3 batz et 2 sols : 3 écus 3 batz.

Item pour un autre à 8 batz par semaine : 1 écu 4 batz.

Pour nourriture, à 3 batz par semaine (pendant 21 semaines) : 22 écus 1 batz.

Payé pour sculpture à Ferdinand, 19 écus 8 batz.

Pour 107 planches à 3 batz pièce : 16 écus 1 batz.

Pour les autres bois et vin honoraire : 12 écus.

Pour 50 livres de colle, à 3 batz la livre : 7 écus 10 batz.

Employé 400 clous non comptés : 0.

*Joseph Gremaud*, de Bulle. — Concierge au palais épiscopal de Strasbourg, il n'oublia pas sa patrie, ni la chapelle miraculeuse de sa ville natale. Il l'enrichit d'un lustre à six branches qui fit l'admiration de la contrée.

*Favre*, de S. Barthélemy, canton de Vaud. — Ancien missionnaire en Cochinchine, aumônier à Lausanne, il dota la chapelle d'une chasuble et du calice dont il s'était servi dans les missions d'outre-mer.

*Ursule et Marguerite Seydoux*, négociantes à Bulle. — Elles donnèrent une couronne en fleurs pour la statue miraculeuse.

*Dame Bosson, née Favre*, demeurant à Bulle, a offert deux chandeliers argentés à l'autel de Notre-Dame.

La même charité et la même piété des fidèles continuèrent à travers les âges. Plus tard, nous n'en doutons pas, la gratitude des Pères capucins fera publier les noms des principaux bienfaiteurs contemporains dont la liste est bien longue.

## VI. LE PÈLERINAGE.

« Pendant un siècle et demi environ, la ville de Bulle a dû son importance et sa réputation au célèbre pèlerinage de Notre-Dame de Compassion, et elle en a retiré des avantages considérables. Depuis dom Mossu jusqu'à la grande révolution française,

elle a reçu dans ses murs des milliers de pèlerins accourus de la Suisse Romande, de la Savoie et de la Franche-Comté. Les religieuses populations du canton de Fribourg, et de la Gruyère en particulier, venaient en foule à Notre-Dame de Compassion ; des paroisses entières, ayant à leur tête leurs vénérés pasteurs, s'y rendaient processionnellement à certains jours de l'année et dans des circonstances exceptionnelles. Des chrétiens de toutes conditions et de tous rangs venaient payer leur tribut d'hommages et de vénération à Notre-Dame des Sept-Douleurs ; en un mot, son sanctuaire était le rendez-vous de toutes les âmes qui avaient à demander des grâces extraordinaires, à solliciter des faveurs spéciales. Aussi pouvons-nous affirmer, sans crainte de nous tromper, que le pèlerinage de Notre-Dame de Compassion était un des plus connus et des plus fréquentés de la Suisse.

« Il est vraiment regrettable que des mains soigneuses n'aient pas recueilli et ne nous aient pas transmis toutes les données et les faits intéressants qui pouvaient se rapporter à notre pèlerinage et en établir toute l'importance. Au temps de sa plus grande fréquence, il eut jusqu'à 14 pères.

« L'heure du relâchement devait hélas ! sonner aussi pour le pèlerinage de Notre-Dame de Compassion. A partir de 1790, et probablement plus tôt, le nombre des pèlerins commença à diminuer. La révolution française bouleversait alors la France et ébranlait tout l'ordre social en Europe. Bientôt la guerre extérieure se joignit aux horreurs de la révolution et menaça nos frontières.

« L'on comprend qu'au milieu de ces circonstances douloureuses et de la vive préoccupation des esprits, le souvenir de Notre-Dame de Compassion et de sa chapelle vénérée se soit affaibli. Sans doute elle eut encore ses visiteurs, et les jours qui arrivaient étaient bien de nature à faire implorer la protection de Dieu et de sa divine Mère, mais le pèlerinage était visiblement en déclin. De la Savoie et de la Franche-Comté, on ne compta plus que de rares pèlerins ; les paroisses du canton elles-mêmes, abandonnèrent la pieuse coutume de se rendre en corps à Notre-Dame de Compassion, et les fidèles, isolés désormais, vinrent seuls s'agenouiller aux pieds de cette Mère compatissante<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Broch. : « La chap. de N.-D. de Comp. », p. 29-32.

De nos jours, cependant, il y a une recrudescence dans la dévotion des fidèles au sanctuaire miraculeux de Bulle : l'exemple est donné par la population bulloise elle-même qui assiste nombreuse aux saintes messes dites à la chapelle, ainsi qu'aux exercices religieux qui s'y font ; plusieurs personnes aiment à se rendre au pieux sanctuaire pour faire leurs prières de chaque jour, et à tout moment de la journée, Notre-Dame de Compassion voit à ses pieds des âmes qui viennent implorer sa miséricordieuse et puissante intercession dans leurs peines, leurs difficultés et leurs entreprises ; les jours de foire et de marché, surtout, une foule de pieux campagnards se font un devoir de venir saluer et prier la Protectrice de la région.

« Notre ancien pèlerinage présente du reste tous les avantages désirables : un couvent chargé de son administration spirituelle ; des religieux constamment à la disposition des fidèles qui peuvent très facilement faire leurs dévotions dans la sainte chapelle ; plusieurs messes par jour, &c. »

Qu'on nous permette de rappeler quelques exercices de piété qui ont lieu dans la chapelle.

## VII. EXERCICES RELIGIEUX.

*Bénédiction des reliques de la vraie croix.* — Le Père Eusèbe, de Bulle, alors Vicaire du couvent de Fribourg, fit don à Notre-Dame de Compassion d'un reliquaire en métal, de forme ovale, muni de l'authentique, et contenant une particule de la vraie croix, du voile de la sainte Vierge, du manteau de saint Joseph son époux, des ossements de sainte Anne et de saint Joachim. Ces reliques furent reconnues et approuvées par Mgr de Montenach, évêque de Lausanne, qui permit de les exposer à la vénération et au culte des fidèles. A cette occasion, on fit un reliquaire en argent que l'on exposa sur le tabernacle.

La première exposition solennelle de ce reliquaire eut lieu le 30 avril 1780 sous la présidence de dom Castella, curé-doyen de Bulle.

Plus tard, le reliquaire fut conservé à la sacristie du couvent, parce que sur l'autel était déjà exposée la statue miraculeuse de la sainte Vierge, parce qu'aussi, à cause de la dévotion aux

reliques, les fidèles commençaient à désigner le sanctuaire du nom de «chapelle de la sainte croix»<sup>1</sup>.

Depuis 1780, on a continué à donner la bénédiction avec les saintes reliques : chaque samedi soir et chaque veille de fête, ainsi qu'après les vêpres du dimanche et des jours de fête.

Il est à remarquer que c'est là une simple dévotion due à l'initiative d'un pieux religieux, et que l'obligation de la faire repose uniquement sur la tradition.

*Mois du saint Rosaire.* — Depuis un certain nombre d'années, l'usage de réciter les prières du saint Rosaire, tous les soirs du mois d'octobre, a été introduit dans la chapelle.

*Sermons.* — Jadis un sermon était fait, dans la chapelle, tous les jours de fête de la sainte Vierge. Actuellement, depuis la réduction des fêtes par le Souverain Pontife, le nombre de ces sermons est assez restreint.

Chaque mois un sermon est donné aux Tertiaires, à l'occasion de leur réunion. De plus, chaque année, une retraite leur est prêchée dans la chapelle.

*Rogations.* — Toutes les années, les paroissiens de Bulle se rendent à la chapelle de Notre-Dame de Compassion, le lundi des Rogations, jour où la messe de la station est dite dans ce sanctuaire.

---

<sup>1</sup> Arch. du couv.: Mns. Origines du couv. ».